COMITE DES ASSOCIATIONS DES PLAISANCIERS PECHEURS PLAISANCIERS DES COTES D'ARMOR (CD22)

Siège social : CD 22 chez APPUOPP Esplanade Eric Tabarly Port d'Armor
22410 Saint Quay Portrieux

COMPTE RENDU Réunion du directoire
du jeudi 16 Février 2023 qui s'est tenue à Saint Quay-Portrieux

Présents : Claude Bougault, Gérard Charlier, Patrick Decaen, Christian Gaston, Pierre-Yves Lefeuvre, Michel Lamartine, Raymond Morinière, Jean François Omnes, Jean-Jacques Prigent, Christian Raffenne, Michel Turquet.

Invité : Bernard-Marie Garsot (APPUOPP)
Excusé : Alain Scriban,

Adoption du Compte rendu du 20 Octobre 2022
Le Directoire approuve à l'unanimité le compte rendu du Directoire du Jeudi 20 Octobre 2022.

Retour sur la visite de Jean Mitsialiis, Président FNPP, au CD22.
Les membres présents a cette visite ont pu apprécier la qualité d'écoute et d'organisation de notre nouveau Président. Il a présenté le nouvel organigramme de la Fédération avec les fonctions de chacun.
Le Directoire salue et félicite Alain Scriban pour sa nomination de secrétaire général adjoint de la FNPP.
Il est rappelé que pour 2024, la cotisation de la Fédération, si elle est votée au prochain congrès, passera à 16 €.
Le Président Mitsialis a proposé au CD22 un éventuel regroupement du 22 avec le 35, le CD35 n'étant plus existant : à l'unanimité le Directoire refuse cette proposition dans la situation actuelle.
C'est au 35 de s'organiser et d'apporter les propositions pour un éventuel rapprochement.

N'oubliez pas de renvoyer rapidement à Muriel, la fiche de renseignements **2022** des associations adhérentes FNPP, ainsi que la trame des adhérents.
Plusieurs documents étant difficiles à télécharger sur le site de fédération (associations / espace réservé) vous trouverez en pièces jointes :
-la fiche association, la trame du fichier, l'attestation assurance MAÏF
ainsi que les informations fiscales 2021-2022 et un modèle de reçu fiscal simplifié pour la cotisation adhérent.

Révisions des statuts CD22. Nos statuts utilisent le sigle FNPPSF alors que celui-ci est devenu FNPP.
Notre dernière révision de statuts date de 2013. Il faudra peut-être effectuer une petite mise à jour.
Les membres du Directoire vont plancher sur ce sujet.
Des propositions pourront être apportées lors de la prochaine AG ou si le temps ne le permet pas, pour l'Assemblée Générale de 2024.

SPL Eskale d'Armor
Après discussion des représentant des ports de Paimpol, Saint Quay-Portrieux(port d'échouage), Tréguier et Binic, il s'avère que la formule de révision des tarifs portuaires en proposant des pourcentages au delà des 2% contractuels n'a pas été respecté avec des augmentations de 4% minimum.
On constate des améliorations (donc dépenses) non demandées et non essentielles qui tentent à contribuer à modifier nos structures, entrainant des augmentations conséquentes, par exemple +30 % au port d'échouage de St Quay Px, ce qui entrainera la suppression du côte social de certains ports.
Pour que la plaisance se porte bien, il faut un mixte de ports accessibles pour toutes les bourses.
On reproche également un manque de budget détaillé.
Inquiétude pour l'avenir et pour les autres ports qui tomberont sous la coupe de la SPL.

Point sur la création de ZMEL

-**ZMEL de Ploubazlanec:** Le 26 Janvier dernier, s'est tenu une réunion publique pour informer la population locale de l'avancement du projet ZMEL. C'est le bureau d'études OTEIS qui a présenté le projet.

Le bureau d'étude a étudié les 19 Kms de côtes et les trois ports (Loguivy, l'Arcouest, et Pors Even) pour définir la zone de ZMEL, limitant au maximum les impacts environnementaux sur les fonds marins, comme sur la zéostère de Launay. Il en résulte également qu'une proposition de 24 Mouillages peuvent s'ajouter aux 446 recensés. La fin de procédure serait prévue pour l'été 2024. Attention la SPL s'est portée candidate pour éventuellement gérer cette ZMEL.

ZMEL de Bréhat:

Pas de nouvelles informations concernant la ZMEL de Bréhat, la Commission Portuaire n'ayant pas eu lieu mais la procédure suit son cours (mise en place prévue pour 2024)

Comité de suivi DDTM

Un Comité de suivi avec la DDTM aura lieu le **2 Mars prochain**.

On souhaite discuter du prochain arrêté sur les autorisations de circulation sur l'estran,
du toilettage de l'arrêté Pêche à pied en Bretagne.
du problème de l'afflux de touristes chinois qui pêchent à pied sans respect de la règlementation (Martin Plage, Bréhat …), un Tour Opérator leur propose cette activité.

AG 2023 du CD22

A vos agendas

L'assemblée Générale du CD22 se tiendra le **samedi 29 Avril 2023** à Paimpol Salle Mauffray au-dessus de la Capitainerie sur le port.

Le lieu de restauration ainsi que le tarif repas ne sont pas encore choisi à cette heure. Ils vous seront précisés avec la convocation officielle.

Point de trésorerie

Notre trésorier, Raymond Morinière, nous informe qu'à ce jour, toutes les associations adhérentes au CD22, sont à jour de leurs cotisations. Les comptes sont positifs. Le bilan de l'année 2022 sera a approuvé lors de la prochaine assemblée générale.

Divers

Récifs du Goëlo

Le Directoire vote à l'unanimité son renouvellement d'adhésion à l'association « Récifs Goëlo ».
Un chèque de 50,00 € va leur être envoyé.

Parc Eolien

12 éoliennes seront en fonctionnement avant l'été. On constate que des compagnies maritimes locales, prévoient d'organiser des visites de site.

Un groupe de travail va être constitué pour réglementer la navigation et la pêche dans la zone des éoliennes : le CD22 se porte candidate à y participer.

Prochaine Réunion du Directoire: La date de la prochaine réunion sera décidée après l'élection des membres à renouveler lors de la prochaine AG.

Prochainement vous allez recevoir une fiche de renseignements concernant votre association. Attention ce n'est pas un double emploi avec celle de la FNPP, c'est pour la mise à jour du fichier CD22 et vous envoyer ultérieurement l'appel à cotisation 2023.

Pour le bureau, le secrétaire
Patrick Decaen